

☐ 1^{ère} licence

☐ Renouvellement : N° de licence _____

Civilité :

Nom d'usage :

Nom de Naissance :

Prénom :

Date de Naissance :

Payse de naissance si né(e) à l'étranger :

Département de naissance :

Commune de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

 :

@ :

Nationalité :

☐ Française

☐ Etrangère (précisez) :

OBLIGATOIRE SI MINEUR(E) :

1^{er} parent ou responsable légal :

Nom :

Prénom :



@ :

2^{ème} parent ou responsable légal :

Nom :

Prénom :



@ :

Type de licences / Catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Âge en 2026
Adultes	Avant le 01.01.1968	(S3) Senior 3	60 ans et plus
	Entre le 01.01.1968 et le 31.12.1987	(S2) Senior 2	40 à 59 ans
	Entre le 01.01.1988 et le 31.12.2006	(S1) Senior 1	21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009	U 21	18 à 20 ans
	Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2012	U 18	15 à 17 ans
	Entre le 01.01.2013 et le 31.12.2014	U 15	13 à 14 ans
	Entre le 01.01.2015 et le 31.12.2016	U13	11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2017	U 11	10 ans et moins

Choix du type de licences

21 ans et plus en 2027

- ☐ Adulte pratique en compétition
☐ Adulte pratique en club

- de 21 ans en 2027

- ☐ Jeunes (U13 à U21)
☐ Poussins (U11)

Type(s) d'arc

☐ arc classique

☐ arc traditionnel

☐ arc poulie

Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe.

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.

☐ Oui ☐ Non

Santé

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé

☐ J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir pour prendre ou renouveler ma licence

OU Je fournis un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement obligatoire pour les mineurs) :

Nom	Prénom	Téléphone

Contrôle antidopage considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage, Article L232-10-3, - Article L232-12, - Article L232-11

Communication et informatique

La souscription ou le renouvellement de votre licence entraîne

- l'inscription aux mailings pour des informations liées à l'adhésion, au fonctionnement de la fédération et/ou de ses instances déconcentrées, des communications commerciales telles que des offres privilégiées et sélectionnées par la fédération. Le licencié peut se désabonner à tout moment des newsletters fédérales.
- l'activation gratuite de votre compte Ma Petite Sponso, programme d'avantages licenciés des fédérations membres du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Vous pouvez vous désinscrire à tout moment. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.mapetitesponso.fr/federations/tir-a-larc>

Droit à l'image

MAJEURS : Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communications, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

MINEURS : Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît, **sous réserve du consentement de son ou ses représentants légaux**, que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communications, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier.

☐ **J'autorise** la captation et l'utilisation de l'images et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, la FFTA, ses instances déconcentrées et son club sur tout type de support et pour le monde entier.

☐ **Je n'autorise pas** la captation et l'utilisation de l'images et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir à l'arc, la FFTA, ses instances déconcentrées et son club sur tout type de support et pour le monde entier.

Autorisation pour les mineurs

Vous devez vous assurer que la personne encadrant le créneau soit bien présente lorsque vous déposez votre enfant.

J'autorise mon enfant à partir seul de la salle

- ☐ Oui
☐ Non

Mode de paiement

TARIF :

U11 -10 ans : 100€ -

U13 à U21 : 115€-

Adulte loisir : 120€

- Adulte compétition : 140€

- Découverte (à partir du 1er Mars) : 30€

Pour les adhérents n'habitant pas la communauté de commune du Pays de Châteaugiron, un supplément de 15€ sera appliqué.

Licence et « kit débutant » :

☐ Espèce	☐ Chèque
☐ Chèque vacances	☐ Virement FR76 1558 9351 4700 0866 8304 468
☐ Passeport code :	

Location de branches et/ou poignée) pour les archers 2^{ème} année minimum (priorité aux jeunes compétiteurs)

☐ Chèque	☐ Virement FR76 1558 9351 4700 0866 8304 468
---------------------------------	---

PHOTO D'IDENTITE

Une photo d'identité est à fournir pour tout nouveau licencié.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

A Domloup, le

Signature (du licencié ou du représentant légal si mineur)
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le Président Emmanuel Delourmel